

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015
(convocation du 18 septembre 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30
M. LE ROUX Bernard à M. TOURNERIE Serge à partir de 12h40
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max
M. RAUTUREAU Benoit à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël à partir de 11h20
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim) - Bilan 2015 -
Perspectives 2016 - Décisions - Autorisation**

Monsieur JUPPE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1 – MIPIM 2015 : bilan

Le Marché international des professionnels de l'immobilier (Mipim), réunissant les acteurs les plus influents de tous les secteurs de l'immobilier (bureaux, résidentiel, commerces, santé, sport, logistique et industriel), s'est tenu à Cannes du 10 au 13 mars 2015.

Offrant un accès aux plus grands projets de développement immobilier et aux sources de capitaux à l'international, il a notamment rassemblé pendant 4 jours :

- 21 400 participants,
- 89 pays représentés,
- 4 677 investisseurs,
- plus de 2200 entreprises exposantes.

Le MIPIM est non seulement un baromètre des tendances de l'immobilier international, mais aussi une place de marché favorisant le dialogue entre professionnels de tous horizons. Lieu de contacts et d'informations privilégié par excellence, le Mipim rassemble l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur immobilière qui analysent les tendances, la viabilité des projets et repèrent les investissements d'avenir.

En 2015 ont ainsi été organisé :

- 17 700 m² d'exposition de projets internationaux sur l'immobilier,
- des espaces de networking (plateforme de rencontres exclusives),
- des focus géographiques et sectoriels,
- 100 conférences de haut niveau permettant de recueillir l'avis d'experts sur les secteurs clés et les grandes tendances de l'immobilier,
- des laboratoires/workshops sur l'immobilier dans les pays en voie de développement,
- un Mayor's Think Tank réunissant des maires des grandes villes internationales.

Pour la 14^{ème} année consécutive, Bordeaux Métropole, en partenariat avec Bordeaux Euratlantique, la Mairie de Bordeaux, l'Observatoire de l'immobilier d'entreprises de Bordeaux Métropole (OIEB), et la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (CCIB), a participé au salon.

Le territoire bordelais a été représenté à Cannes par une délégation de 60 personnes sur 4 jours.

Mobilisant les forces vives du territoire autour de grands objectifs, le Mipim offre la possibilité d'élaborer un message commun autour du projet métropolitain et ses grands équipements. Au fil des années, cette synergie public/privé permet de porter les ambitions bordelaises au plus haut niveau. C'est surtout pour notre territoire le seul salon international qui lui permet de valoriser le dynamisme et l'effervescence de ses projets, ses innovations, et ses opérations phares.

En 2015, le stand de Bordeaux Métropole, d'une surface de 92,40m², a été réaménagé par rapport à la précédente édition en privilégiant la fluidité de circulation et rendant plus visible les opérations métropolitaines.

En terme de fréquentation, les visiteurs restent en majorité européens et français, avec des contacts toujours plus qualifiés et ciblés.

Les animations, événements incontournables, qui ponctuent la vie du stand pendant ces 4 jours se sont déroulées sur la base du programme ci-dessous :

BORDEAUX MÉTROPOLE LES RENCONTRES À NE PAS MANQUER

Attractivité économique et démographie florissante placent Bordeaux Métropole parmi les territoires les plus dynamiques de France. Forte de ce contexte, la Métropole porte une stratégie de développement ambitieuse dont les grands travaux - au premier rang desquels l'Opération d'Intérêt National (OIN) Bordeaux Euratlantique - constituent le cœur. Marques profondes de l'identité métropolitaine, ces infrastructures d'envergure et grands équipements seront ainsi le sous-basement d'un rayonnement européen accru. Résolument tournée vers l'avenir, riche de promesses, Bordeaux Métropole s'ouvre à vous. Bienvenue !

MERCREDI 11 MARS

> 11H00-11H30

Le projet urbain de Brazza ou l'urbanisme en liberté
Introduction par Alain Juppé, Président de Bordeaux Métropole, Maire de Bordeaux. En présence de Youssef Tohmé, architecte.

> 11H30-11H45

Point marché immobilier
L'Observatoire de l'Immobilier Bordeaux Métropole (OIEB) fait le point sur les grandes tendances du marché, les perspectives d'investissements, l'offre tertiaire et les programmes en cours.
Présentation suivie d'un cocktail.

> 15H30-16H00

ANF Immobilier, investir en régions : l'exemple de Bordeaux
À 2h de TGV de Paris en 2017, Bordeaux séduit de grands investisseurs. Bruno Keller, Président du Directoire d'ANF explique sa stratégie en présence de Virginie Calmels, Conseillère métropolitaine de Bordeaux Métropole et Adjointe au Maire de Bordeaux en charge de l'attractivité économique, et de Laurent Cavrois, Président de LISEA.

> 16H00-16H45

Le Totem Cité Numérique - un écosystème dédié aux entreprises du numérique sur 27 000 m²
La Cité Numérique, bâtiment « Totem » du label French Tech obtenu par la métropole bordelaise, accueillera fin 2016 / début 2017 les entreprises et jeunes pousses du numérique, à deux pas de la gare TGV. Zoom sur un projet hors normes.
En présence d'Alexandre Chemetoff, architecte, et de l'entreprise bordelaise Axyz, un des pionniers de la Cité.

> 16H45-17H15

Bois et innovation dans l'immobilier d'entreprise
Construire en bois, c'est construire plus vite, c'est mobiliser une filière économique locale et c'est offrir un produit qualitatif démarquant. Bordeaux Euratlantique accueille une première opération de bureaux en bois, porté par Pichet, et souhaite s'engager vers d'autres projets en bois construction.
Avec Patrice Pichet, Président du Groupe Pichet, Guillaume Poitrinal, Président de Woodeum, et Alexandra Carpentier, Directrice Générale adjointe de l'EPA Bordeaux Euratlantique.

> 17H15-18H00

Le Belvédère - 140 000 m² « avec vue »
Bordeaux Euratlantique franchit la Garonne avec le projet Belvédère, projet mixte de 140 000 m², au cœur du quartier Garonne Eiffel, côté rive droite. Il offrira une des plus belles vues sur la célèbre façade 18^e des quais de Bordeaux.
En présence de Josy Reiffers, Vice-président de Bordeaux Métropole et Président du Conseil d'administration de l'EPA Bordeaux Euratlantique, Stephan de Fay, Directeur Général de l'EPA, et de l'urbaniste du secteur Antoine Vigier Kohler.

> 18H00-18H30

Tour innova, 1^{re} tour mixte non IGH
La 1^{re} Tour de Bordeaux Euratlantique, haute de 55 m, échappe aux normes IGH. Elle superpose un immeuble de logements et un immeuble de bureau en plein accord avec les services régles de sécurité. Ce n'est qu'une des innovations que présentent le promoteur Guillaume Carle, PDG du Groupe Carle et ses architectes, Bernard Buhler et Frédéric Dain. Alexandra Carpentier, DGA de Bordeaux Euratlantique évoque les autres émergences prévues au débouché du futur pont Jean-Jacques-Bosc (OMA).
Présentation suivie d'un cocktail.

JEUDI 12 MARS

> 10H30-11H15

Air'innov, le campus thales a l'aéroparc, Mérignac

L'usine du futur-il serait plus juste de parler de campus-va voir le jour à Mérignac avec la réalisation d'Air'Innov qui regroupera centre de recherche et ateliers de pointe de Thales pour l'avionique. Eric Supplisson, Directeur Immobilier de Groupe Thales et le constructeur Stéphane Matty, Président Groupe GA présentent les innovations du projet. Samuel Soriano, Directeur de projet Bordeaux Aéroparc, évoque la dynamique aérospatiale en cours autour du site avec le développement de l'Aéroparc.

>11H15-12H00

Bordeaux place financière : mazars s'implante à bordeaux

Le groupe financier Mazars a choisi de « surfer » sur la dynamique Bordeaux Grand Sud Ouest en regroupant et développant ses équipes à Bordeaux Euratlantique. Alain Chavance, Directeur régional de Mazars et Hervé Le Naour du Groupe immobilier Redman présentent leur projet qui s'intègre dans la rénovation du quai de Paludate, en bord de Garonne. André Delpont évoque pour Bordeaux Place Financière et Tertiaire et Bordeaux Euratlantique, la nouvelle dynamique de la place financière bordelaise.

> 12H00-12H30

Vin et architecture : les nouveaux châteaux bordelais

Les plus grands noms du vin bordelais et de l'architecture mondiale sont à l'origine d'une nouvelle génération de chefs d'œuvre dans le vignoble avec la construction de chais prestigieux.

Philippe Chaix, Président de l'Ecole d'Architecture de Rennes nous en raconte l'histoire, en avant-première de la publication de son livre « Wine by design, l'architecture au service du vin ». Jean Bernard, PDG de la Financière Bernard, rénove le site historique de Millésima à Euratlantique et Philippe Massol, Directeur de la Cité des Civilisations du Vin présente ce projet unique au monde, qui ouvre ses portes en 2016. Son architecture est bien évidemment spectaculaire.

Présentation suivie d'une dégustation de vins « les Bordeaux innovants » de Millésima.

> 15H30-16H00

Bordeaux terre d'innovation et d'excellence en matière de ville et transports intelligents

Bordeaux accueille en octobre 2015 le congrès mondial ITS (Intelligent Transport Systems). De nombreuses innovations en matière de mobilité seront présentées.

> 16H00-16H15

Point marché immobilier

L'Observatoire de l'Immobilier Bordeaux Métropole (OIEB) fait le point sur les grandes tendances du marché, les perspectives d'investissements, l'offre tertiaire et les programmes en cours. Présentation suivie d'un cocktail.

Stand
P-1.C 2/D 1

Cocktails offerts par la CCI Bordeaux et l'OIEB.

A noter également que la dégustation des vins de Bordeaux, initiée en 2013, a été renouvelée. Le budget global de l'opération en 2015 s'est élevé à 186 194 €, dont 25 % sont financés par les partenaires.

2 – Perspectives 2016 :

L'édition 2016 du MIPIM aura lieu du 15 au 18 mars 2016.

Pour cette édition 2016, un élargissement de stand a été souhaité par le partenariat : Bordeaux Métropole souhaite en effet tirer partie de son attractivité auprès des investisseurs en proposant un nouveau modèle économique pour le financement de l'évènement sur le modèle de certaines grandes métropoles comme Paris ou Berlin.

Il est ainsi proposé un élargissement de stand de 59,5m² par rapport à la surface existante ce qui porterait la totalité du stand bordelais à 151,9m² (et qui placerait Bordeaux dans la moyenne des autres capitales régionales françaises). L'emplacement reste très privilégié, en proximité d'allée centrale, nous garantissant une visibilité optimale.



La participation de Bordeaux Métropole serait identique à celle de 2015 (138 194€). Les coûts supplémentaires d'extension et d'aménagement de l'espace (estimés à 100 000 €) seraient pris en charge par de nouveaux partenaires, Bordeaux Euratlantique se chargeant de coordonner cette mobilisation en partenariat avec la Métropole et le reste du Comité de suivi.

Il convient ainsi de :

- reconduire la mise en place d'un comité de suivi, chargé de suivre l'organisation de la manifestation, de valider les grandes orientations et étapes du projet, dont la présidence sera assurée par M. Josy Reiffers, Vice-président en charge des sites majeurs d'attractivité économique
- réserver un emplacement localisé dans la zone A/Niveau 01, sur la base d'une extension de superficie de 59,5m² (92,40m² en 2015) soit 151,9m².
- maintenir dans les conditions actuelles les différents partenariats établis avec Bordeaux Euratlantique, la Mairie de Bordeaux, l'OIEB et la CCIB, étant entendu que sur l'édition 2016 la

CCIB augmentera sa participation de 5000€. Une nouvelle convention sera également établie avec Bordeaux Euratlantique prenant en compte le financement de l'extension.

- déterminer avant fin janvier 2016 la composition de la délégation qui sera amenée à représenter Bordeaux Métropole sur une base comparable aux années précédentes : élus, collaborateurs, services en charge du développement économique et du développement urbain, l'équipe communication, et l'équipe technique. L'anticipation de ce point permettra de réserver un hôtel au meilleur prix et à proximité du Palais des festivals.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

Vu le décret 2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et établissements publics mentionnés à l'article 2 de la loi 82-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement de frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État ; texte servant de référence aux remboursements des frais des agents territoriaux, et ses arrêtés d'application,

Vu le décret 2007-23 du 5 janvier 2007 permettant l'application aux fonctionnaires territoriaux des conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État prévus à l'article 6 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006,

Vu la délibération n° 2013/0113 du Conseil communautaire en date du 1^{er} mars 2013, relative à la prise en charge des frais de déplacements,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt pour Bordeaux Métropole de participer au Mipim afin de promouvoir le territoire bordelais,

DECIDE

Article 1 : Bordeaux Métropole participera au salon du Mipim qui aura lieu à Cannes du 15 au 18 mars 2016.

Article 2 : Le Président est autorisé à signer le contrat de réservation du stand.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus au budget principal de l'exercice 2016, compte 2274-6233-900, CDR VC00, sous réserve du vote du budget.

Article 4 : Un Comité de suivi partenarial, chargé de suivre l'organisation de la manifestation et de valider les grandes orientations et étapes du projet, est reconduit. Il sera présidé par Monsieur Josy REIFFERS, Vice-président en charge des sites majeurs d'attractivité économique.

Article 5 : Compte tenu des contraintes imposées par l'organisateur du salon et des conditions particulières de réservation à Cannes pendant le salon, le paiement des accréditations (droits d'entrée) et des réservations d'hôtel pourra se faire par anticipation sur la base d'un certificat administratif.

Article 6 : Les dépenses engagées par les membres de la délégation présente au Mipim seront prises en charge sur la base des frais réels.

Article 7 : Des conventions entre Bordeaux Métropole et ses différents partenaires, institutionnels ou occasionnels, seront conclues, afin d'établir les modalités de participation, notamment financières.

Article 8 : Le Président est autorisé à signer les conventions au fur et à mesure de leur conclusion avec les différents partenaires, ainsi que tout document nécessaire à la préparation et à la mise en œuvre de la manifestation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,
Le Président,

M. ALAIN JUPPÉ

REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 2 OCTOBRE 2015